

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2009

Séance du 2 mars 2009

CG 09/1^{ère}/III-08

**PARTICIPATION FINANCIERE AU FONCTIONNEMENT
D'ETABLISSEMENTS PUBLICS RELEVANT
DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE**

I - CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Lors du B.P. 2008, une dotation globale d'un montant de **18 870 €**, dont **2 500 €** en équipement, a été inscrite au bénéfice du Centre d'Information et d'Orientation de MONTAUBAN.

Au titre de 2009, je vous propose une dotation globale de **18 280 €** dont **3 500 €** en investissement.

**II - CENTRE DEPARTEMENTAL DE DOCUMENTATION
PEDAGOGIQUE (C.D.D.P.)**

Depuis 1986, le Conseil Général a développé un partenariat avec le CDDP, centre de ressources pédagogiques pour les enseignants et les élèves.

En 1998, nous avons décidé de créer, sur le site Montauriol, un vaste espace universitaire favorisant l'implantation des grands établissements publics chargés de formation et de ressources au bénéfice du système éducatif du département et, dans ce cadre, nous avons accueilli le CDDP au sein de la Médiathèque Universitaire avec le CDI de l'IUFM et les universités.

Les missions du CDDP 82 sont multiples :

- édition, production et développement des ressources éducatives,
- promotion des nouvelles technologies en matière éducative, de l'éducation artistique et de l'action culturelle,
- participation à l'animation des CDI des établissements et à la formation des enseignants et intervenants artistiques à l'utilisation des ressources éducatives, actions de formation à la recherche documentaire, à l'utilisation d'outils numériques,
- aide à la réalisation de maquettes et brochures à caractère pédagogique, (accès aux ressources en ligne, fonds CD ROM et DVD),
- collaboration avec les services universitaires en matière de ressources documentaires et d'accès gratuit à ces ressources pour tous les étudiants non salariés.

Ainsi, le CDDP s'est investi au coeur du site dans des actions de collaboration avec les universités, notamment dans le domaine culturel (expositions d'art contemporain) et l'animation de la médiathèque Montauriol.

Des points relais ont été créés à Montaigu, La Mégère et sur la circonscription de Caussade pour les enseignants de zones rurales.

En 2008, notre collectivité a accordé une aide de 20 000 € orientée vers des actions d'accompagnement des politiques départementales uniquement en direction des collèges : accompagnement dans le cadre des projets d'établissement, de l'enseignement des langues vivantes étrangères, actions en direction de la lecture, valise pédagogique sur l'abbaye de Belleperche.

Suite à la volonté de nous recentrer sur nos compétences obligatoires et compte tenu des charges croissantes transférées aux collectivités locales, je vous propose d'arrêter toute participation financière aux missions du CDDP 82. Notre partenariat avec cette structure sera désormais centré sur la mise à disposition gratuite de locaux et les actions de collaboration avec les services universitaires.

Je vous saurais gré de bien vouloir en délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Centre d'information et d'orientation

- Adopte une dotation globale de 18 280 € dont 3 500 € en investissement ;

Centre départemental de documentation pédagogique

- Décide d'arrêter toute participation financière aux missions du CCDP et de centrer notre partenariat sur la mise à disposition gratuite de locaux et les actions de collaboration avec les services universitaires.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,